

Identifier et manipuler correctement les produits contenant de l'amiante



- Examiner la situation avant le début des travaux (www.suva.ch/84024.f, brochure amiante).
- Ne jamais endommager ou transformer des matériaux pouvant contenir de l'amiante.
- Informer le chef: c'est lui qui se chargera de faire appel aux spécialistes nécessaires.

Infos complémentaires:
www.suva.ch/amiante.

Suva

Case postale, 6002 Lucerne, tél. 058 411 12 12
Commandes: www.suva.ch/55262.f, référence 55262.f

suva